

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SEANCE DU 14 AVRIL 2008

Président : Monsieur BLANCHET André, Maire.

Secrétaire(s) de séance : Monsieur LAZZARI Jean-Yves

Présents : BLANCHET André, FAVRE Danièle, MOISDON Emilie, LE PALMEC Philippe,  
LAZZARI Jean-Yves, BLANCHET Rémy, KERGAL Samuel, ALLANIC Eric,  
RAULT Gilles, ALLANIC Jeanne-Louise, ALLANIC Christian.

Absents :

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2008.

Le budget COMMUNE ainsi que le budget CCAS ont été votés à l'unanimité (voir tableau ci-joint).

A l'unanimité le conseil décide de ne pas reconduire le budget aide ménagère celui-ci n'ayant pas été utilisé en 2007.

LE CONSEIL MUNICIPAL A EVOQUE LES POINTS SUIVANTS :

- Le déplacement de la piste d'hélicoptère : celle-ci s'avère trop dangereuse du fait de la proximité du village.
- Lors de la dernière réunion du conseil municipal le problème des ordures ménagères a été soulevé. Gilles RAULT s'est documenté sur les possibilités de claustres et en a fait part (photos) au conseil. Afin de donner suite à ce projet, il est nécessaire d'obtenir des devis et de fixer leurs emplacements.
- Suite à la visite de Samuel KERGAL, Danièle FAVRE et Emilie MOISDON au logement d'Alexis LE GURUN, la commission de travaux, Jean-Yves LAZZARI et Philippe LE PALMEC, doit faire une mise au point sur les travaux à réaliser.
- La location de l'épicerie a été évoquée, Monsieur le Maire doit rencontrer le Notaire mercredi 16 avril 2008.

Pour extrait :

En Mairie, le Mardi 15/04/2008

Maire



BLANCHET André  
Signature et cachet

Cet extrait doit être affiché  
à la porte de la Mairie, dans  
la huitaine qui suit le jour de  
la délibération.